

Michelin Vœu déposé par le Bureau

■ Session du 15/10/2019

La direction du groupe Michelin vient d'annoncer la fermeture de l'usine de la Roche sur Yon concernant 619 emplois directs et celle d'un atelier de l'usine de Cholet concernant 74 emplois normalement redéployés sur le site

Cette annonce fait suite à d'autres fermetures de sites industriels, notamment celui d'Arjowiggins en Sarthe.

Le Ceser regrette que, malgré les efforts importants des salariés depuis 2015 qui ont permis une amélioration importante de la productivité, en particulier cette dernière année, ce soient encore les salariés les premières victimes des décisions du groupe, alors même que le groupe Michelin annonce 1,5 Md€ de bénéfices (dont 500 M€ concernant la filière des pneumatiques pour poids lourds).

Au-delà des salariés, c'est tout un territoire qui est impacté par cette décision.

Le Ceser demande à la Direction du groupe d'étudier toutes les possibilités afin d'éviter la fermeture de l'usine de la Roche sur Yon.

Dans tous les cas, Michelin doit garantir un avenir à tous les salariés concernés par cette restructuration, mais aussi une réindustrialisation du site de la Roche sur Yon pour compenser les pertes d'emplois sur le bassin vendéen.

A la suite de cette décision, le CESER demande que l'ensemble des acteurs du territoire : partenaires sociaux, Conseil Régional, du Conseil Départemental, parlementaires, collectivités locales concernées, fassent converger leurs interventions afin de garantir un avenir au site de la Roche sur Yon.

78 votants. Adopté par : 73 pour, 0 contre, 5 abstentions.